

A2P

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 43 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : FRANCHEVILLE (69340) 1 BIS CHEMIN DU TOREY

504 733 684 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Fabrice PONCET

Signé numériquement par Nitro Software
Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le
compte de Fabrice PONCET
(fabrice.poncet@lafabrique.biz)
Date : 12/07/2024 11:51:27
Signé avec le mot de passe à usage unique
envoyé par email : 348699

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA conforme aux normes RGS et eIDAS.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	29 139	24 805	4 333		4 333	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 391	2 391				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	231 542	170 828	60 714	82 809	22 095	26.68
	Installations techniques, matériel et outillage	396 990	274 524	122 466	107 428	15 037	14.00
	Autres immobilisations corporelles	109 281	96 072	13 209	10 931	2 278	20.84
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 560	1 500	9 060	5 060	4 000	79.05
	Créances rattachées à des participations	8 440		8 440	9 940	1 500	15.09
	Autres titres immobilisés	72 443		72 443	72 443		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 785		13 785	13 785		
	Total II	874 571	570 121	304 450	302 397	2 054	0.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	21 760		21 760	32 401	10 642	32.84
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	13 168		13 168	68 297	55 129	80.72
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	554 953	3 488	551 465	495 561	55 903	11.28
	Autres créances	83 684		83 684	92 633	8 949	9.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	130 000		130 000	100 000	30 000	30.00
	Disponibilités	171 385		171 385	87 796	83 589	95.21
	Charges constatées d'avance (3)	5 464		5 464	2 994	2 470	82.48
	Total III	980 414	3 488	976 926	879 684	97 242	11.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 854 985	573 609	1 281 376	1 182 080	99 296	8.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

22 225

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 43 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	43 000		43 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 300		4 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	281 983		279 180		2 804	1.00
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	107 257		2 804		104 453	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	999				999	
	Provisions réglementées						
	Total I	437 539		329 283		108 256	32.88
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	142 602		149 812		7 210	4.81
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	37 080		16 964		20 116	118.58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314 639		292 596		22 043	7.53
	Dettes fiscales et sociales	158 028		180 608		22 580	12.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	34 579		12 198		22 380	183.47
	Produits constatés d'avance (I)	156 909		200 618		43 709	21.79
Comptes de Régularisation	Total IV	843 837		852 797		8 960	1.05
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 281 376		1 182 080		99 296	8.40

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

751 776

814 769

A2P

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 43 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : FRANCHEVILLE (69340), 1 BIS CHEMIN DU TOREY

504 733 684 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2024

« TROISIÈME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 107 257 euros, de la manière suivante :

- *une somme de* 4 300,00 €
à titre de dividende, soit, par part, une somme d'environ 0,10 €
- *et le surplus, soit* 102 957,00 €
au compte « Autres réserves »

Total 107 257,00 €

Le dividende par part s'élèvera ainsi à environ 0,10 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L.136-7 et L.136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L.131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées par part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2022	NEANT	NEANT	NEANT
31 décembre 2021	0,12 €	40 %	0,12 €
31 décembre 2020	NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

La gérance

Fabrice PONCET

Signé numériquement par Nitro Software
Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le
compte de Fabrice PONCET
(fabrice.poncet@lafabrique.biz)
Date : 12/07/2024 11:51:29
Signé avec le mot de passe à usage unique
envoyé par email : 348699

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA conforme aux normes RGS et eIDAS.

A2P SARL

01 B CHEMIN DU TOREY

69340 FRANCHEVILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr



ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	34 049		4 333
Installations générales agencements aménagements des constructions	231 542		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	362 765		41 691
Matériel de transport	78 935		5 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 778		2 343
TOTAL	697 020		49 216
Autres participations	22 304		5 000
Autres titres immobilisés	71 746		30 000
Prêts, autres immobilisations financières	13 785		
TOTAL	107 835		35 000
TOTAL GENERAL	838 904		88 549

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		6 853	31 530	31 530
Installations générales agencements aménagements constr.			231 542	231 542
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 465	396 990	396 990
Matériel de transport			84 117	84 117
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		958	25 163	25 163
TOTAL		8 423	737 812	737 812
Autres participations		8 304	19 000	19 000
Autres titres immobilisés		29 302	72 443	72 443
Prêts, autres immobilisations financières			13 785	13 785
TOTAL		37 607	105 228	105 228
TOTAL GENERAL		52 883	874 570	874 570

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	34 049		6 853	27 196
Installations générales agencements aménagements constr.	148 733	22 095		170 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	255 337	26 653	7 465	274 524
Matériel de transport	68 566	4 529		73 094
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 217	716	958	22 975
TOTAL	495 852	53 993	8 423	541 422
TOTAL GENERAL	529 902	53 993	15 276	568 619

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	22 095				
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 653				
Matériel de transport	4 529				
Matériel de bureau informatique mobilier	716				
TOTAL	53 993				
TOTAL GENERAL	53 993				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 440	8 440	
Autres immobilisations financières	13 785	13 785	
Clients douteux ou litigieux	4 186	4 186	
Autres créances clients	550 767	550 767	
Personnel et comptes rattachés	779	779	
Impôts sur les bénéfices	4 128	4 128	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 068	42 068	
Débiteurs divers	36 709	36 709	
Charges constatées d'avance	5 464	5 464	
TOTAL	666 327	666 327	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	142 602	50 541	84 344	7 716
Fournisseurs et comptes rattachés	314 639	314 639		
Personnel et comptes rattachés	57 461	57 461		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 424	52 424		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 325	42 325		
Autres impôts taxes et assimilés	5 818	5 818		
Groupe et associés	37 080	37 080		
Autres dettes	34 579	34 579		
Produits constatés d'avance	156 909	156 909		
TOTAL	843 837	751 776	84 344	7 716
Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 523			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	20 309
Autres créances	35 974
Disponibilités	400
Total	56 682

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 820
Dettes fiscales et sociales	71 243
Autres dettes	55
Total	94 118